

Règlement de la course

Montlucon Athlétisme organise, avec le concours de la municipalité de Montlucon le 10 des Ducs de Bourbon (ex Foulées du Vieux Château) le Dimanche 20 Octobre 2019 à partir de 14h

Distances

Les Jeunes Ducs : 2004 à 2007 – 2385 m – 14h – Départ Faubourg St Pierre

Le 5 km : 1 Boucle – 2003 et avant – 14h15 – Départ Faubourg St Pierre

Les Petits Ducs : 2012 et 2008 - 1100m sans classement – 15h –Départ Faubourg St Pierre

10 des Ducs : 2 Boucles– 2003 et avant – 15h15 –Départ Faubourg St Pierre

Temps limite : 1h 30

Arrivée au pied du Vieux Château, Place Piquand

Inscriptions

En ligne sur <http://sport-up.fr>

Gratuit pour les Petits et Jeunes Ducs

- 5 km : 8 € (2.50 € de majoration sur place)
- 10 km : 12 .50 € (2.50 € de majoration sur place)

Renseignements : montlucon.athletisme@wanadoo.fr

Inscriptions sur internet avant le mercredi 16/10 ou possible sur place, le jour de la course, majoration de 2.50 € - Les frais d'engagement resteront acquis à l'organisateur même en cas de non participation

Certificat Médical

C'est une condition obligatoire pour participer à une manifestation sportive.

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard de l'article L. 231-2-1 du code du sport, que les participants répondent à l'un des critères suivants :

- titulaires d'une **licence** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrée par la **FFA**, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- titulaires d'une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération uniquement agréée** (liste disponible sur <http://www.sports.gouv.fr/spip?page=sq-federation>), sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** ;
- titulaires d'une **licence compétition** délivrée par la **FFCO, la FFPM ou la FF Tri**, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- titulaires d'une **licence** délivrée par l'**UNSS** ou l'**UGSEL**, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire ;
- titulaires d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an** à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical. |

Dossards : Retrait Place Piquand, Dimanche 20 Octobre à partir de 12 h

Assurance

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la MACIF
Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Ravitaillement

Chaque tour (un supplémentaire selon météo)

Sécurité

Ordre de Malte Place Piquand et sur le parcours

Accompagnement interdit, seuls les véhicules officiels seront autorisés – Canicross non autorisé

Vestiaires – Douches au gymnase Jules Ferry – Contrôle Antidopage

Suivre fléchage

Indications Kilométriques

Tous les Kilomètres

Récompenses

Benjamins/Minimes : 3 premiers de chaque catégorie

Le 5 km : 1 lot à chaque participant – récompenses aux 3 premiers au scratch (H et F) – 1^{er} cadet (H et F) non cumulable.

10 Km des Ducs : 1 lot à chaque participant – Récompense aux 5 premiers du classement scratch (H&F) et premiers de chaque catégorie (C J E S V) sans cumul possible

Primes

Grille de primes sur le site de la course <https://www.dixdesducs.fr/>

Une prime de 300€ (non cumulable avec les records) pour le meilleur temps sous 34' (N1 Femmes) et 29' (N1 Hommes)

Pas de record possible cette année, le circuit étant modifié pour cause de travaux

Remise des récompenses: Podium Place Piquand

Droit à l'image : l'acceptation du présent règlement implique votre accord pour tout support image.